

CANADA
DISTRICT DE BEAUCE

COUR SUPÉRIEURE
« Chambre Commerciale »

NO DE DIVISION: 13 – Beauce
NO DE COUR: 350-11-000026-241
NO DE DOSSIER: 43-3067750

**AVIS DE FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES
CRÉANCIERS**
(Paragraphe 102(1) de la Loi)

**NOTICE OF BANKRUPTCY AND FIRST MEETING OF
CREDITORS**
(Subsection 102(1) of the Act)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

IN THE MATTER OF BANKRUPTCY OF:

LE 165-T GYM 2019 INC.

une société légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au
102-165 Côte Taschereau, Saint-Joseph-de-Beauce, QC, G0S 2V0

AVIS est donné de ce qui suit :

Take **NOTICE** that:

- LE 165-T GYM 2019 INC.**, a déposé une cession de ses biens le 15^e jour d'avril 2024, et que la soussignée, **MNP LTÉE**, a été nommée syndic de l'actif de la débitrice par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
 - Une assemblée générale des créanciers sera tenue le **3 mai 2024 à 11h00 par conférence virtuelle**. Cliquez [ICI pour joindre](#) ou demandez l'information sur l'accès à la conférence par COURRIEL à Marie.Aguillon@mnp.ca.
 - Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon attention, une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
 - Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration générale et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
 - Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif de la personne faillie pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.
- LE 165-T GYM 2019 INC.**, filed an assignment on the 15th day of April 2024, and that the undersigned, **MNP LTD**, was appointed as trustee of the estate of the bankrupt by the official receiver, subject to the affirmation by the creditors of the trustee's appointment or the substitution of another trustee by the creditors.
 - A general meeting of the creditors will be held on **May 3, 2024, at 11:00 A.M. by virtual conference**. Click [HERE to join](#), or request Information on access to the conference by EMAIL to Marie.Aguillon@mnp.ca.
 - To be entitled to vote at the meeting, a creditor must lodge with the trustee, prior to the meeting, a proof of claim and, where necessary, a proxy.
 - Enclosed with this notice is a proof of claim form, proxy form and list of creditors with claims amounting to \$25 or more showing the amounts of their claims.
 - Creditors must prove their claims against the estate of the Bankrupt in order to share in any distribution of the proceeds realized from the estate.

DATÉ À ST-GEORGES, ce 18^e jour d'avril 2024.

DATED AT ST-GEORGES, this 18th day of April 2024.

MNP LTÉE
Jean-François Cliche, CIRP, SAI

MNP LTÉE

11785, 2e Avenue, Saint-Georges (Québec) G5Y 1W9

1.888.868.2821 Tél. : 418.228.2821 Téléc. : 418.227.5058

District de: Québec
 No division: 13 - Beauce
 No cour:
 No dossier:

original modifié

-- FORMULAIRE 78 --
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de
 LE 165-T GYM 2019 INC.
 ayant fait affaire au 102-165 COTE Taschereau de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, G0S
 2V0, dans la province de Québec

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 12 avril 2024. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	154,933.44	1. Inventaire	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	0.00	2. Aménagements	0.00
Créanciers non garantis total.	154,933.44	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B	0.00	Bonnes	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0.00	Douteuses	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de ...	0.00	Mauvaises	0.00
Total du passif	154,933.44	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0.00
Surplus	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F	0.00
		5. Dépôts en institutions financières	0.00
		6. Espèces	0.00
		7. Bétail	0.00
		8. Machines, outillage et installation	0.00
		9. Immeubles et biens réels: voir liste G	0.00
		10. Ameublement	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc	0.00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc.	0.00
		13. Droits en vertu de testaments	0.00
		14. Véhicules	0.00
		15. Autres biens: voir liste H	0.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit	100.00
		Montant du capital payé	100.00
		Solde souscrit et impayé	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00
		Total de l'actif	0.00
		Déficit	154,933.44

Je, Pier-Olivier Doyon, de Scott en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 12 avril 2024, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
 devant moi le 12 avril 2024, à Scott en la province de Québec.

Jean-François Cliche, Commissaire à l'Assermentation
 Pour la province de Québec
 Expire le 19 mai 2025


 Pier-Olivier Doyon

District de: Québec
 No division: 13 - Beauce
 No cour:
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
 LE 165-T GYM 2019 INC.
 ayant fait affaire au 102-165 COTE Taschereau de la Ville de
 Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0, dans la province de Québec
 Liste "A"
 Créanciers Non Garantis
 LE 165-T GYM 2019 INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	Agence du revenu du Québec 1226847495	3e étage, secteur R54DGR 1600 boul Rene Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	4,015.00	0.00	4,015.00
2	ARC - Taxe - Québec 760690875	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	753.57	0.00	753.57
3	Beauce Centre Économique FLI	785, avenue Guy-Poulin Saint-Joseph-de-Beauce QC G0S 2V0	40,000.00	0.00	40,000.00
4	Beauce Centre Économique FLI Relève	785 avenue Guy-Poulin Saint-Joseph-de-Beauce QC G0S 2V0	40,000.00	0.00	40,000.00
5	Beauce Centre Économique PAU PME	785 avenue Guy-Poulin Saint-Joseph-de-Beauce QC G0S 2V0	25,000.00	0.00	25,000.00
6	Développement économique Canada pour les régions du Québec 400058604	800, boulevard Reé-Lévesque Ouest, bureau 500 Montréal QC H3B 1X9	21,140.00	0.00	21,140.00
7	Visa Desjardins Attn: Centre de Perception 4530 92** **** 1015	c/o FCT Default Solutions PO Box 2514 Stn B London ON N6A 4G9	20,617.92	0.00	20,617.92
8	Visa Desjardins Attn: Centre de Perception 4530 92** **** 2013	c/o FCT Default Solutions PO Box 2514 Stn B London ON N6A 4G9	3,406.95	0.00	3,406.95
Total:			154,933.44	0.00	154,933.44

12-avr-2024

Date



Pier-Olivier Doyon

District de: Québec
No division: 13 - Beauce
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
LE 165-T GYM 2019 INC.
ayant fait affaire au 102-165 COTE Taschereau de la Ville de
Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0, dans la province de Québec
Liste "B"
Créanciers Garantis

LE 165-T GYM 2019 INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
			Total:			0.00	0.00	0.00

12-avr-2024

Date



Pier-Olivier Doyon

District de: Québec
No division: 13 - Beauce
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
LE 165-T GYM 2019 INC.
ayant fait affaire au 102-165 COTE Taschereau de la Ville de
Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0, dans la province de Québec
Liste "C"
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

LE 165-T GYM 2019 INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0.00	0.00	0.00

12-avr-2024

Date



Pier-Olivier Doyon

District de: Québec
No division: 13 - Beauce
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
LE 165-T GYM 2019 INC.
ayant fait affaire au 102-165 COTE Taschereau de la Ville de
Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0, dans la province de Québec
Liste "D"
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

LE 165-T GYM 2019 INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:			0.00	0.00		

12-avr-2024

Date



Pier-Olivier Doyon

District de: Québec
No division: 13 - Beauce
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
LE 165-T GYM 2019 INC.
ayant fait affaire au 102-165 COTE Taschereau de la Ville de
Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0, dans la province de Québec
Liste "E"
Créances payables à l'actif
LE 165-T GYM 2019 INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
				0.00				
			Total:	0.00			0.00	
				0.00				

12-avr-2024

Date



Pier-Olivier Doyon

District de: Québec
No division: 13 - Beauce
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
LE 165-T GYM 2019 INC.
ayant fait affaire au 102-165 COTE Taschereau de la Ville de
Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0, dans la province de Québec
Liste "F"

Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

LE 165-T GYM 2019 INC.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
				Total: 0.00		0.00	

12-avr-2024

Date



Pier-Olivier Doyon

District de: Québec
No division: 13 - Beauce
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
LE 165-T GYM 2019 INC.
ayant fait affaire au 102-165 COTE Taschereau de la Ville de
Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0, dans la province de Québec
Liste "G"

Immeubles et biens réels appartenant au failli

LE 165-T GYM 2019 INC.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
			Total: 0.00		0.00

12-avr-2024

Date



Pier-Olivier Doyon

District de: Québec
No division: 13 - Beauce
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Fin

Dans l'affaire de la faillite de
LE 165-T GYM 2019 INC.
ayant fait affaire au 102-165 COTE Taschereau de la Ville de
Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0, dans la province de Québec

Liste "H"
Biens

LE 165-T GYM 2019 INC.
ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre			0.00	0.00
			Total:	0.00

12-avr-2024

Date



Pier-Olivier Doyon

PREUVE DE RÉCLAMATION

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4) 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)(e) et 66.14(b) de la Loi)

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Dans l'affaire de la faillite de **LE 165-T GYM 2019 INC.**, de la ville de St-Joseph-de-Beauce, province de Québec, et de la réclamation de : _____, créancier.

Je soussigné, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de _____ (ville et province), certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis _____ (préciser le poste ou la fonction) de _____ (nom du créancier ou de son représentant).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
3. La débitrice était, à la date de la faillite, **soit le 15 avril 2024**, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON-GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$
(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :
(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.
(« Créancier ordinaire »)

pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.
(« Créancier privilégié »)
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après.
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteurs à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) pour la somme impayée de _____ \$.
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

FORMULAIRE 31 (suite)

- E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) DE LA Loi au montant de _____ \$.
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) DE LA Loi au montant de _____ \$.

- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 DE LA Loi au montant de _____ \$.
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 DE LA Loi au montant de _____ \$.

- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$
(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) pour la somme impayée de _____ \$.
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en TANT QUE CLIENT EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 262 DE LA Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.
6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des 12 mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi. *(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)*

Daté le _____ à _____.

Témoin (signature)

Créancier (signature)

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

REMARQUES : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

FORMULAIRE DE PROCURATION

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de **LE 165-T GYM 2019 INC.** :

Je, _____, de _____
(nom du créancier) (nom du village ou de la ville)

Créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____ de _____

Mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place).

Daté le _____ à _____

Témoin

Créancier Personne morale

Témoin

Nom et titre du signataire autorisé



PROOF OF CLAIM

(Sections 50.1, 81.5, 81.6, subsections 65.2(4) 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) and 128(1) and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act

All Notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

In the matter of the Bankruptcy of **LE 165-T GYM 2019 INC.**, in the city of St-Joseph-de-Beauce, Province of Quebec, and the claim of: _____, creditor.

I, _____ (name of creditor or representative of the creditor), of _____ (city and province), do hereby certify:

- 1. That I am a creditor of the above-named debtor (or that I am _____ (state position or title) of _____ (name of creditor or representative of the creditor)).
- 2. That I have knowledge of all of the circumstances connected with the claim referred to below.
- 3. That the debtor was, at the date of bankruptcy, **namely April 15, 2024**, and still is, indebted to the creditor in the sum of _____ \$, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule A, after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. (The attached statement of account or affidavit must specify the vouchers or other evidence in support of the claim.)
- 4. (Check and complete appropriate category.)

A. UNSECURED CLAIM OF \$ _____ (Other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and (Check appropriate description.)

Regarding the amount of \$ _____. I do not claim a right to a priority. ("Ordinary creditor")

Regarding the amount of \$ _____, I claim a right to a priority under section 136 of the Act. ("Preferred creditor") (Provide on an attached sheet details to support priority claims.)

B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows: (Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

C. SECURED CLAIM OF \$ _____

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at \$ _____ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OR AQUACULTURIST OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ _____ (Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

- E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ _____
 - That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ _____
 - That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ _____

- F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ _____
 - That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ _____
 - That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ _____

- G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ _____
 (To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)

That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:
 (Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based)

- H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ _____

That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by 262 of the Act, particulars of which are as follows:
 (Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

5. That, to the best of my knowledge, I am (or the above-named creditor is) (or am not or is not) related to the debtor within the meaning of section 4 of the Act, and have (or has) (or have not or has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.
6. That the following are the payments that I have received from, the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and the debtor are related within the meaning of section 4 of the Act or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of subsection 2(1) of the Act: (provide details of payments, credits and transfers at undervalue.)

Dated at _____ this _____ day of _____

 Witness (signature)

 Creditor (signature)

Telephone No.: _____

Fax No.: _____

Email address: _____

NOTES: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.

WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor.
 Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.

PROXY

(Subsection 102(2) and paragraphs 51(1)e) and 66.15((3)(b) of the Act)

In the matter of bankruptcy of **LE 165-T GYM 2019 INC.:**

I, _____, of _____
 (name of creditor) (name of town or city)

Creditor in the above matter, hereby appoint _____ of _____

To be my proxyholder in the above matter, except as to the receipt of dividends, with (or without) power to appoint another proxyholder in his or her place.

Dated at _____ this _____ day of _____

 Witness

 Name of Corporate Creditor

 Witness

 Name and Title of Signing Officer